

Paris, le 5 juillet 2021

Vaccination contre la Covid-19 : l'Ordre prêt à accompagner l'obligation vaccinale des professionnels de la santé ; il demande également la facilitation de l'exercice des soignants engagés dans la campagne

Alors que la progression de la vaccination en France se ralentit, et que le variant delta menace l'accalmie de la crise sanitaire, le Conseil national de l'Ordre des médecins est prêt à accompagner la mise en œuvre de l'obligation vaccinale pour les médecins et tous les professionnels de la santé.

Comme il l'avait déjà fait dans un [communiqué du 6 mars 2021](#), l'Ordre des médecins rappelle que la vaccination des soignants contre la Covid-19 est une exigence éthique et un devoir professionnel fondamental. S'il salue la très grande majorité des médecins s'étant d'ores et déjà vaccinés, il tient à rappeler à ceux ne l'ayant pas encore fait qu'il est urgent de diminuer les chaînes de transmission et de protéger les patients. Cette exigence s'impose à l'ensemble professionnels de la santé (professions réglementées mais aussi aide-ménagères, auxiliaires de vie, agents de service hospitalier...).

Dans ce contexte, et alors que notre pays se heurte à un ralentissement de la campagne vaccinale, l'Ordre est prêt à accompagner la mise en œuvre éventuelle d'une obligation vaccinale s'appliquant aux professionnels de la santé.

Le CNOM rappelle par ailleurs aux pouvoirs publics qu'il leur appartient d'apporter toutes les garanties nécessaires pour faciliter l'exercice quotidien des médecins, qui sont les mieux placés pour mener un travail de conviction auprès de nos concitoyens les plus réticents.

- Il convient, en premier lieu, de permettre aux médecins généralistes d'avoir accès facilement et rapidement à la liste exhaustive des patients non vaccinés, afin qu'ils puissent les identifier, les contacter et les convaincre de se vacciner.
- Il est ensuite indispensable que les médecins, en particulier les généralistes, disposent des doses suffisantes pour vacciner sans délai les patients contactés,

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57

selon un processus d'approvisionnement parfaitement sécurisé (délai de livraison courts et fiable). Aujourd'hui encore, ils se heurtent à de fortes difficultés logistiques, entraînant un effet dissuasif auprès des patients ne souhaitant pas se rendre spontanément en centres de vaccination.

Afin d'éviter un « plafond de verre » dans l'adhésion de nos concitoyens à la campagne vaccinale, les médecins doivent rester au centre du dispositif, quel que soit leur statut ou leur mode d'exercice. La mobilisation collective est essentielle pour vaincre la pandémie.

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57